

Communiqué de presse du 31 mai 2022

Réforme de l'éducation sexuelle au rabais confirmée

Refus catégorique du DIP de négocier

L'équipe des Formateur-rices consultant-es en promotion et éducation à la santé (FCPES) et les syndicats SIT et SSP s'indignent de l'attitude du DIP et de sa Conseillère d'Etat dans le processus de la réforme de l'éducation sexuelle. Après deux grèves, des manifestations, une motion, le soutien de diverses associations professionnelles, une pétition forte de 2200 signatures, moult demandes d'ouverture de négociations, le personnel et les syndicats ont demandé à deux reprises par courrier une rencontre avec la Conseillère d'Etat. Cette demande répond à une volonté d'ouvrir un dialogue constructif pour résoudre le conflit généré par la réforme.

Le rapport de force que le personnel a entamé a contraint le DIP de s'expliquer sur la mise en œuvre de la réforme. Force est de constater qu'elle est inopérationnelle. Le DIP refuse de considérer cette réalité. Il persiste et signe dans sa volonté de briser le partenariat social.

Le 25 mai, les syndicats et le personnel ont proposé un compromis à la Conseillère d'Etat resté sans suite à ce jour. Celui-ci prévoit notamment d'accepter la première étape de la réforme (soit d'enseigner six périodes de plus, à condition d'en faire un bilan partagé à la fin de l'année scolaire 2022-2023 en vue de le consolider).

Baisse de salaire confirmée

Le 25 mai au soir, la direction RH a informé une baisse de salaire pour le personnel à hauteur de deux classes salariales. Les salaires seront bloqués pour le personnel actuellement en poste. Cela confirme ce que les syndicats dénonçaient, à savoir que cette réforme consiste à faire plus avec moins.

Sérieuses inquiétudes

Le personnel s'inquiète à raison d'une forte détérioration de ses conditions de travail. Les milieux scolaires et professionnels continuent de faire part des risques d'une perte en qualité de la prévention en santé sexuelle dans les écoles. Le DIP continue de prétendre qu'il s'agit d'une réforme positive, alors que les syndicats dénoncent une réforme improvisée, inaboutie et violente pour le personnel.

Les syndicats s'inquiètent plus largement de ce que cette réforme pourrait impliquer pour l'ensemble des services publics. La démarche pratiquée ici de supprimer des postes, de réengager à des conditions désavantageuses et de licencier en cas de refus, se calque sur le modèle du congé-modification répandu dans le secteur privé. Aussi cette réforme risque-t-elle de créer un précédent et d'ouvrir la voie à une flexibilisation crasse du management public.

Les syndicats attendent du Conseil d'Etat et du Parlement qu'ils votent des budgets à hauteur des besoins des écoles et des enjeux de société.

Pour tout renseignement complémentaire :

Pour le SIT

Françoise Weber,

Secrétaire syndicale, 079 792 86 48

Pour le SSP

Aline Zuber,

Secrétaire syndicale, 076 297 94 78